



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE – 79 rue Perier – 92120 Montrouge  
Téléphone : 01 40 33 70 72 – Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

# SERVICE SANITAIRE

**FICHE ACTU 30/07/17**


Association non lucrative selon la loi de 1901, créée en 1965  
Organisation de représentation selon l'article L. 811-3 du code de l'éducation  
Représentée au CNESER et au CNOUS, nommée à la CNEMMOP  
Membre de la FAGE et de l'IFMSA



## CONTEXTE

Au cours de la campagne de l'élection présidentielle 2017, Emmanuel MACRON avait annoncé dans son programme sa volonté de mettre en place un **service sanitaire** d'une durée de trois mois ciblant l'ensemble des étudiants en Santé.

## ACTUALITÉ

Le mardi 18 juillet, lors de la présentation de sa feuille de route à la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, **Agnès Buzyn**, Ministre des Solidarités et de la Santé, a confirmé cette volonté de mettre en place un service sanitaire obligatoire pour tous les étudiants des filières de Santé. 

Concernant ses caractéristiques, voilà ce que l'on sait pour le moment :

- **Durée** : le service sanitaire durera **3 mois**, mais pourra éventuellement être **fractionné**.
- **Contenu** : il sera orienté vers des missions de **prévention** (notamment en milieu scolaire). Nous n'avons pour l'instant pas plus de précisions sur la forme qu'il prendra en pratique
- **Forme** : pour l'instant c'est très flou : stage d'externat ? Autre type de stage ? Qu'en est-il de la rémunération et de la responsabilité ?
- **Période** : à l'heure actuelle, on s'orienterait plutôt vers le 2<sup>nd</sup> cycle (plus de compétences, déjà des stages...) même si ce n'est pas figé dans le marbre.

L'ANEMF et les autres fédérations des filières de Santé seront intégrées dans l'élaboration de ce service sanitaire. Voilà les pistes de réflexion que nous allons mener, et pour lesquelles nous souhaiterions des retours de la part de l'ensemble des étudiants :

- **Quelle forme donner au service sanitaire ?**
- **Quel contenu lui donner ?**
- **Comment l'articuler avec le reste des études ?**

Vous aurez compris que le service sanitaire est, en l'état, encore au **stade embryonnaire** : à vous de nous faire vos retours, de façon à ce que l'on puisse peser dans leur sens au cours de son élaboration !

## CONTACT

Yanis MERAD  
Président  
[president@anemf.org](mailto:president@anemf.org)  
06 50 38 64 94